



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Extrait du registre des délibérations
Commune Saint-Jean-et-Saint-Paul
Séance du 31 juillet 2025

Nombre de conseillers :

En exercice.....10

Présents.....7

Votants.....7

Exprimés.....8

Date de la convocation : 25/07/2025

Date d'affichage : 25/07/2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,

Le 31 Juillet à vingt heures quarante,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-ET-SAINT-PAUL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Grange aux Marnes,

Sous la présidence de **Madame CALMELS Anne, Maire**

PRESENTS : BRUN Christophe, CALMELS Anne, FABRE Cédric, LAYRAL Emmanuel, SENTRY Michel
SAUVEPLANE Pierre, VERLAGUET Mathieu.

ABSENTS EXCUSES : LADET Mathieu, RODIER Jean-Jacques, GARAMPON Olivier.

PROCURATION : GARAMPON Olivier a donné procuration à CALMELS Anne.

SECRETAIRE DE SEANCE Monsieur **LAYRAL Emmanuel** a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le nombre de conseillers ayant pris part au vote est de sept

SEANCE N°2025-05
DELIBERATION N°2025-5-4
FINANCES LOCALES – Décision modificative n°1
Budget commune 2025

Vu les articles L2311-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le vote du budget primitif le 10 avril 2025 ;

Considérant qu'il convient de prévoir les décisions modificatives suivantes pour le budget commune 2025 afin de garantir la réalisation comptable de l'exercice :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6411 : Personnel titulaire		2 000.00 €
D 6413 : Personnel non titulaire		3 000.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés		5 000.00 €
D 2151-19003 : Voirie Communale		16 520.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		16 520.00 €
D 6558 : Autres contributions obligatoires		5 300.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		5 300.00 €
R 13461-19003 : Voirie Communale		16 520.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		16 520.00 €
R 73223 : Fonds départemental des DMTO pour les com. de - de 5 000 h		11 700.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes		11 700.00 €
R 73123 : Taxe com. addit. / droits mutation ou taxe publicité foncière	3 000.00 €	
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	3 000.00 €	
R 75888 : Autres produits divers de gestion courante		1 600.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante		1 600.00 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
le Conseil municipal, à huit voix pour,

- Adopte la décision modificative budgétaire n° 1 – Budget commune 2025 – ainsi présentée.

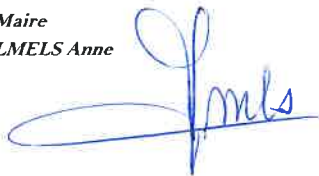
*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents*

*Le Maire
CALMELS Anne
Acte dématérialisé*

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 5 août 2025
- par publication sur le site Internet www.saintjeanetsaintpaul.fr le 5 août 2025

Le Maire
CALMELS Anne



Le secrétaire de séance
Emmanuel LAYRAL



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.